

Des fonctionnaires PAYÉS AU MÉRITE

▶ Valérie Warzée-Caverenne (MR) juge très insuffisants les résultats du ministre Lacroix

▶ Le SPW (service public de Wallonie) connaît un taux d'absentéisme moyen de 8,4 %. Derrière ce chiffre se cache un autre phénomène : les absences de longue durée (plus d'un an). Selon le ministre wallon de la Fonction publique, 53 Wallons, absents donc depuis plus d'un an, sont concernés en 2016. Le problème n'est pas nouveau, et tend même à s'aggraver : ils étaient 51 fonctionnaires dans ce cas il y a 10 ans.

La députée wallonne Valérie Warzée-Caverenne (MR) a interpellé Christophe Lacroix (PS), ministre wallon de la Fonction publique à ce sujet. "Durant ces dix dernières années, c'est la tranche d'âge des 50-59 ans qui comptabilise le plus d'agents concernés par les maladies de longue durée", assure le ministre Lacroix.

Une série de mesures ont été prises dans son grand plan "Bien-être au travail", pour lutter contre le fléau de l'absentéisme. Un volet réintégration a notamment été créé. D'après le ministre, depuis le 1^{er} janvier 2017, dix trajets de réintégration ont été finalisés. Mais parmi eux, seuls quatre agents sont d'ores et déjà de retour en fonction.

DES CHIFFRES JUGÉS très insuffi-

sants par Valérie Warzée-Caverenne. "Ne faudrait-il pas aller plus loin et sanctionner les mauvaises volontés en responsabilisant tant les malades, que les médecins et les employeurs ?, questionne-t-elle. Au niveau fédéral, le gouvernement a trouvé un accord en responsabilisant trois acteurs : le malade, le médecin et l'employeur. Les profils de prescription anormaux seront identifiés et les médecins du travail seront invités à proposer des trajets de réinsertion. Les salariés, quant à eux, qui refusent de collaborer pourront voir leur indemnité réduite de 10 %. Enfin, les employeurs ne faisant que peu ou pas d'efforts pour rendre possible le retour au travail des salariés malades risqueront une amende de 800 euros."

Pour elle, un élément permet d'expliquer les maux de la fonction publique wallonne, et l'absentéisme en particulier : "Le problème, c'est qu'il manque une carotte. Le principe de l'ancienneté et des évolutions barémiques sont érigés comme sacro-saints."

Elle propose entre autres une série de mesures pour redynamiser la fonction publique. "Nous proposons un nouveau mode de traitement axé sur une part fixe et une part variable. Cela encouragerait le mérite et la prise d'initiative.

Nous proposons aussi d'instaurer un système de prime aux agents dont le service a atteint l'objectif fixé dans les délais et instaurer des

remises de prix aux agents les plus méritants, ou aux managers les plus dynamiques."

Adrien de Marneffe